

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 8 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le huit janvier à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 20/12/2012, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur André VISNEUX, Maire.

Présents : MM. André VISNEUX, Lionel HOUZET, Emmanuel GOBANCE, Yves TRUCHON, Jacky CRETY, Yves BRUN, Pol BROCHET,

Mmes Karine NICAISE DUFLOT, Nathalie COMARLOT

Absents excusés : Cyril LEDOUX, Pierre DE GROOTE,

Pouvoirs donnés : /

Secrétaire de séance : Mme Nathalie COMARLOT

### **CABINET MEDICAL :**

Le Conseil Municipal après avoir étudié les trois propositions des Architectes pour l'aménagement du Cabinet Médical, décide de retenir Mlle Magali ROUSSEAU Architecte à Epernay.

### **ATESAT :**

Le Conseil Municipal prend une délibération pour renouveler le contrat ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour 2013 avec la DDE.

### **ASSURANCE CNP :**

Le Conseil Municipal prend une délibération pour renouveler le contrat d'assurance statutaire auprès de la CNP pour 2013.

### **COTISATION ASSURANCE CHOMAGE :**

Le Conseil Municipal prend une délibération pour signer une convention avec l'URSSAF afin de régulariser le versement des cotisations du pôle emploi auprès de l'URSSAF.

### **POSTE FEMME DE MENAGE COMMUNALE :**

Suite à la demande de Madame PIERLOT Pierrette de ne pas renouveler son contrat au 1<sup>er</sup> avril 2013, la commune recherche une personne pour effectuer le ménage au foyer rural et la distribution du courrier de la commune, à raison de 9 heures par semaine.

Veuillez déposer vos candidatures à la Mairie.

### **COMMANDE DE FIOUL :**

- Afin d'obtenir le meilleur prix, une commande groupée de fuel peut être envisagée avec livraison entre le 28 et 31 janvier 2013.
- Inscription chez : Jacky CRETY : 03 26 61 81 72

Date limite d'inscription : jeudi 24 janvier 2013

### **DENEIGEMENT :**

Il est recommandé aux habitants de déneiger les trottoirs à proximité de leur habitation.

Le Maire,  
André VISNEUX